

# Conservation volontaire

## Déclaration d'intention

---

### Projet de conservation des plans d'eau du territoire de l'organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint- Laurent

---

- Vous possédez une propriété sur les rives d'un lac. Ce dernier est une très grande richesse car il représente un milieu de vie possédant une importante biodiversité, ainsi qu'un milieu de récréation et de détente.
  - Cette déclaration d'intention est un engagement qui repose sur l'honneur.
  - Cette déclaration d'intention n'a aucune valeur juridique, elle ne vous engage d'aucune manière, vous restez maître chez vous. Elle n'est utile que tant et aussi longtemps que vous désirez la respecter. Si vous vendez votre propriété, le nouveau propriétaire n'est aucunement lié par ce que vous avez déclaré. Il en va de même lors de votre décès.
  - Elle a comme objectif premier la protection du patrimoine écologique de votre lac, pour votre bénéfice et celui des générations futures.
  - Cette déclaration d'intention constitue, pour vous et votre famille, une occasion d'explorer de nouvelles façons d'utiliser, d'apprécier et de profiter de votre emplacement près d'un lac.
  - Elle peut servir d'aide-mémoire relativement aux diverses actions que vous pouvez poser pour la conservation de ce patrimoine écologique.
  - La signature de cette entente vous donne droit à une **aide technique** complète, dont une visite et un inventaire terrain par des biologistes. Le résultat de cette étape est la préparation du « **cahier du villégiateur** » comprenant un bilan de santé du lac, une description des problématiques observées ainsi que des suggestions de protection et d'aménagements que vous pourriez réaliser sur votre propriété. Des photographies du lac et de votre propriété seront incluses dans votre cahier du propriétaire.
-

**Je, \_\_\_\_\_, propriétaire ou personne désignée d'une propriété sur les rives d'un lac, suis conscient (e) que ce dernier possède une grande valeur faunique et floristique et qu'il constitue un patrimoine écologique. Compte tenu de leur importance, je m'engage moralement à :**

- Contribuer à la protection de l'environnement et à la qualité de l'eau de mon lac.
- Appliquer de saines pratiques respectueuses de la faune, de la flore et des habitats, ainsi que pour les autres villégiateurs.
- Respecter les recommandations de protection décrites dans mon « cahier du villégiateur ».

**De son côté, l'Organisme des bassins versant du nord-est du Bas-Saint-Laurent et ses partenaires s'engagent à :**

- Appuyer les propriétaires, via leur association environnementale, dans les activités de protection et d'aménagement, particulièrement en livrant des conseils techniques et en identifiant les bonnes sources d'informations.
- Appuyer les propriétaires, via leur association environnementale, en les renseignant sur les sources de financement disponibles pour les aménagements à réaliser et, si nécessaire, les aider à préparer des projets qui permettraient la réalisation des aménagements planifiés.
- Assurer un suivi des paramètres environnementaux des lacs et tenir les villégiateurs informés des bilans de santé de leurs plans d'eau, via leur association environnementale.
- Fournir un appui technique aux associations environnementales pour contrôler les populations de castors, en mettant en place un plan de gestion du castor et en prenant des ententes, si cela est nécessaire, avec des trappeurs locaux.

**SIGNATURES :**

_____	_____	_____
<b>Propriétaire ou personne désignée</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>
_____	_____	_____
<b>Pour l'OBVNEBSL</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>

---